

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 430

présenté par

M. Wulfranc, M. Serville, Mme Bello, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaing, M. Dharréville,
M. Dufrène, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Faucillon, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu et
M. Fabien Roussel

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 17, insérer l'alinéa suivant :

« 4° *bis* Accompagnement et suivi du dispositif d'accès aux ressources génétiques et partage juste et équitable des avantages qui en découlent ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de préciser que le nouvel établissement assure, comme le fait actuellement l'AFB, le suivi de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages qui en découlent.